

Contrat de Rivière Orb-Libron 2011-2016

Etablissement Public
Territorial de Bassin



Bilan, évaluation et perspectives



Commission Locale de l'Eau

Recommandations et perspectives



29 janvier 2019

Le déroulement de l'étude

Etat des lieux et bilan

Bilan technique et financier

Etat des lieux et évolution

Analyse du fonctionnement

Evaluation

Conclusions, recommandations et prospective

Entretiens individuels

Réunions collectives

Ateliers prospectifs

26 juin 2018

CLE

Mai 2017

CLE

Décembre 2017

COTECH

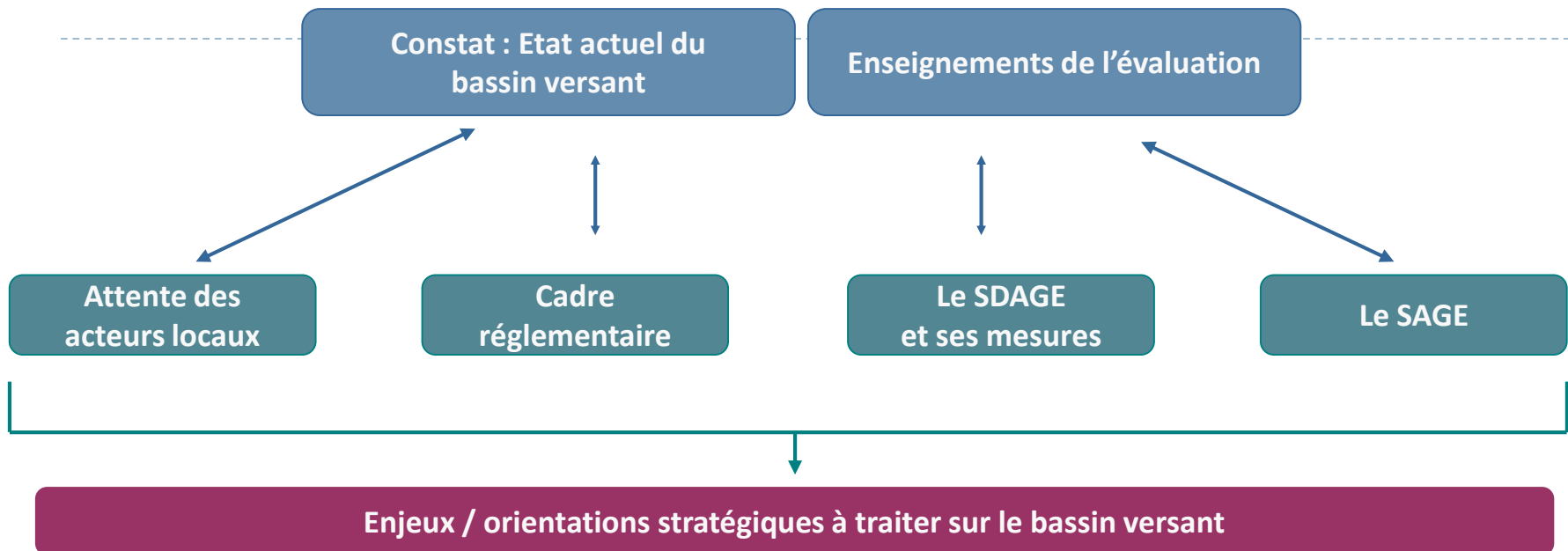
Mars 2018

COTECH

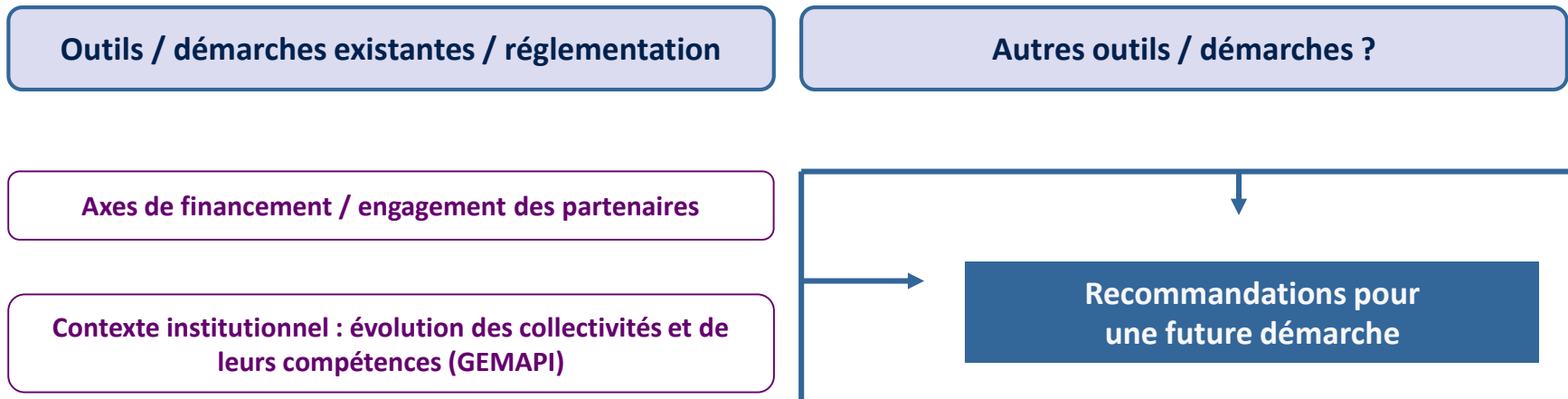
Octobre 2018

CLE

Éléments de cadrage d'un futur programme d'actions



Comment les traiter ?



Ordre du jour

- **Rappel du cadre réglementaire et des éléments du SDAGE**
- **Synthèse des ateliers**
- **Principaux enjeux identifiés pour le territoire**
- **Modalités envisageables pour prendre en compte ces enjeux**
- **Recommandations relatives au mode de fonctionnement d'une future démarche**

Les principales conclusions du bilan et de l'évaluation en quelques mots...

- ▶ Un **constat positif** avec une bonne prise en compte des enjeux du territoire, un bon taux de réalisation (variable suivant les volets) malgré des difficultés (crues...)
- ▶ Des **réussites importantes** et **améliorations constatées** (assainissement, continuité, pratiques phytosanitaires, béals, qualité des baignades...)
- ▶ Certaines **thématiques restant à traiter / à poursuivre** (actions à engager sur ZH, hydromorphologie, rendements AEP, pesticides, vulnérabilité aux inondations...)
- ▶ Une **structure adaptée et compétente**, incontournable pour l'accompagnement des communes
- ▶ Une **équipe impliquée, compétente et stable** favorable à la réalisation des projets
- ▶ **Une bonne concertation** : format et fréquence de réunions adaptés aux besoins
- ▶ Des **actions de communication de qualité** en cohérence avec les objectifs fixés





Le cadre réglementaire et le SDAGE 2016-2021

Le cadre réglementaire

- ▶ **Concernant la gestion globale de l'eau :** objectifs de bon état de la DCE, LEMA, SDAGE (OF, PDM), GEMAPI...
- ▶ **Concernant l'assainissement :** équipement et performance conformes (directive ERU), schémas / zonage d'assainissement (y compris pluvial), diagnostic et mise en conformité de l'ANC...
- ▶ **Concernant les pollutions par les pesticides :** réglementation « pesticides »...
- ▶ **Concernant la gestion quantitative de la ressource :** rendement des réseaux AEP, respect des débits réservés, déclaration des prélèvements domestiques...
- ▶ **Concernant la continuité écologique :** classement des cours d'eau et ouvrages...
- ▶ **Concernant la gestion et l'entretien des cours d'eau :** compétence GEMAPI, responsabilités des propriétaires riverains...
- ▶ **Concernant les inondations :** PPRI, PCS obligatoires pour plusieurs communes, réglementation « digues »...

▶ Principaux enjeux identifiés pour le territoire :

- ▶ Nécessité d'actions de **résorption du déséquilibre quantitatif** (règles de partage de l'eau, économies, débits réservés...)
- ▶ Nécessité de mesures de **lutte contre les pollutions par les pesticides** (notamment vis-à-vis de la production d'eau potable)
- ▶ Maintien / amélioration des performances des systèmes de **collecte et traitement des eaux usées**
- ▶ Restauration de la **dynamique fluviale**, du **transport solide**, de la **continuité biologique**
- ▶ Préservation / restauration des **zones humides**



Les attentes des acteurs locaux (ateliers prospectifs)

Ateliers prospectifs

► Un atelier thématique le 26 juin 2018

Participants	
Elus	5
Equipe technique EPTB / Syndicat Béziers la Mer	6
Equipe technique EPCI	2
Acteurs agricoles (agriculteurs, chambre d'agriculture, caves coopératives, ASA)	4
Associations (Fédération de pêche, canoë-kayak, riverains)	3
Partenaires institutionnels et financiers (Agence de l'Eau, Département)	2
TOTAL	22

► Thématiques abordées

- Qualité des eaux (assainissement, pesticides)
- Gestion quantitative de la ressources en eau (eau brute / AEP)
- Cours d'eau et milieux (hydromorphologie, continuité, ripisylve, ZH)
- Risque d'inondation
- Animation



Les résultats des ateliers

Thématique	Enjeu	Nombre de voix	Répartition des voix
Gestion quantitative	Gestion quantitative de la ressource en eau - eau brute	16	
Qualité des eaux	Utilisation des pesticides	15	
Inondations	Gestion des inondations	15	
Gestion quantitative	Gestion quantitative de la ressource en eau - AEP	12	
Animation	Animation du territoire	12	
Milieux / cours d'eau	Qualité physique des cours d'eau	7	
Qualité des eaux	Assainissement	6	
Milieux / cours d'eau	Continuité écologique	6	
Milieux / cours d'eau	Gestion de la végétation de berge	6	
Milieux / cours d'eau	Gestion / préservation des zones humides	5	



► Que retenir ?

- ▶ **Importance soulignée de plusieurs enjeux** : gestion de la ressource, pesticides, gestion des inondations, assainissement...
- ▶ **Importance de l'animation...** à recentrer éventuellement vers de nouveaux enjeux ?
- ▶ Des **questionnements voire des inquiétudes** pour la suite :
 - ▶ Evolutions liées à GeMAPI,
 - ▶ Possibilités de subventions des actions,
 - ▶ Stratégies à définir sur plusieurs thématiques : pesticides, AEP, continuité, ZH,



Les enjeux identifiés pour le territoire



► Enjeu « Qualité des eaux »

Thématique	Sous-enjeu / Objectif	Priorité sur le territoire en regard :			
		du SDAGE / PDM	du SAGE	de la réglementation	des attentes locales
Assainissement (eaux usées)	Maintenir / améliorer l'assainissement des eaux usées (assainissement collectif et non collectif)	X	<u>X</u>	X	+/-
Eaux pluviales	Améliorer la gestion des eaux pluviales	X	X	X	nc
Utilisation des pesticides	Lutter contre les pollutions par les pesticides	X	<u>X</u>		+
Autres sources de pollution	Mieux connaître / lutter contre d'autres sources de pollution	X	X		nc

► Enjeu « Gestion quantitative de la ressource en eau »

Thématique	Sous-enjeu / Objectif	Priorité sur le territoire en regard :			
		du SDAGE / PDM	du SAGE	de la réglementation	des attentes locales
Eau potable	Améliorer la gestion quantitative de la ressource en eau – Eau potable	X	<u>X</u>	X	+
Eau brute	Améliorer la gestion quantitative de la ressource en eau – Eau brute	X	<u>X</u>		+

► Enjeu « Inondations »

Thématique	Sous-enjeu / Objectif	Priorité sur le territoire en regard :			
		du SDAGE / PDM	du SAGE	de la réglementation	des attentes locales
Inondation	Gérer le risque d'inondation et de submersion marine		X	X	+

► Enjeu « Restauration, entretien, des cours d'eau et des milieux aquatiques »

Thématique	Sous-enjeu / Objectif	Priorité sur le territoire en regard :			
		du SDAGE / PDM	du SAGE	de la réglementation	des attentes locales
Morphologie / Qualité physique des cours d'eau	Préserver et restaurer les cours d'eau et leurs fonctionnalités	X	<u>X</u>	X	+/-
Végétation de berge	Poursuivre l'entretien adapté de la végétation de berge			X	+/-
Continuité écologique	Restaurer la continuité écologique	X	<u>X</u>	X	+/-
Zones humides	Assurer la préservation / gestion des zones humides	X	<u>X</u>	X	-

Les enjeux / orientations prioritaires pour le territoire

► **Préservation de la qualité des eaux**

- ⇒ **Pesticides** : réflexion à mener pour assurer la poursuite de ces actions importantes et s'inscrivant dans un temps long pour en mesurer les bénéfices
- ⇒ **Assainissement** : quelques points noirs identifiés + stratégie / priorisation pour la suite (schéma directeur d'assainissement sur le BV ?)
+ gestion des eaux pluviales, pollutions toxiques...

► **Gestion quantitative de la ressource en eau** ⇒ En application du PGRE

- ⇒ **Eau brute** : finalisation des actions sur les béals (Jaur)
- ⇒ **Eau potable** : améliorer les rendements des réseaux au travers d'une vraie stratégie de gestion (plus au « coup par coup ») – Animation spécifique ?

+ observatoire de la ressource, étude relation karst / cours d'eau, économies d'eau...

► **Préservation des cours d'eau et des milieux**

- ⇒ **Hydromorphologie, zones humides** : s'appuyer sur les actions / priorités identifiées dans les différentes études préalables pour mettre en œuvre des opérations concrètes
- ⇒ **Continuité** : finaliser les actions sur les ouvrages prioritaires (Pont G. Doumergue) puis définir une stratégie d'intervention sur les autres ouvrages (en profitant de la dynamique instaurée)

+ gestion de la végétation de berge dans le cadre d'opérations plus globales (programme et DIG à venir)...

- **Gestion du risque d'inondation et de submersion marine** : plusieurs axes = prévention / anticipation (mise en œuvre / actualisation des documents réglementaires), protection (réglementation « digues »), réduction de la vulnérabilité



La question du financement des actions



La question de l'engagement des partenaires...

- ▶ **L'Agence de l'Eau** : 11ème programme « Sauvons l'eau » (2019-2024)
- ▶ Des **grands enjeux** : qualité / quantité de la ressource, biodiversité, soutien aux territoires ruraux, changement climatique
- ▶ Une **réduction de volume financier global d'aide**
- ▶ **Principes de contractualisation** (contractualisation non systématique / non obligatoire pour subventions) :
 - ▶ Contrats avec engagements financiers / accords cadres
 - ▶ Plus value nécessaire : « **gagnant – gagnant** » (par ex. : bonification si émergence de projets prioritaires pour l'Agence)
 - ▶ Cadre pour l'attribution de subventions = **SDAGE / PDM**
 - ▶ Approche **bassin versant** avec **instances de concertation**
 - ▶ Engagement sur des périodes plus courtes (**3 ans maximum**), avec une stratégie sur 6 ans maximum (dans la limite de durée du programme)

La question des financements...

► La Région Occitanie :

- ▶ 3 **nouveaux dispositifs** votés en juillet dernier portant sur :
 - ▶ la gestion durable de la ressource en eau
 - ▶ le bon fonctionnement et la valorisation des milieux aquatiques
 - ▶ la prévention et la réduction des risques d'inondation
- ▶ Aides conditionnées : **périmètre hydrographique cohérent**, généralement garanti par l'engagement de **démarches contractuelles** et en accord avec les **documents de planification**

► Le Département de l'Hérault :

- ▶ **Poursuite des politiques engagées** depuis plusieurs années, avec plusieurs axes : soutien aux syndicats, portage d'actions (études prospectives par ex.), appui technique et financier (solidarités territoriales) : assainissement, eau potable, inondation, milieux aquatiques, érosion du littoral, submersion marine...



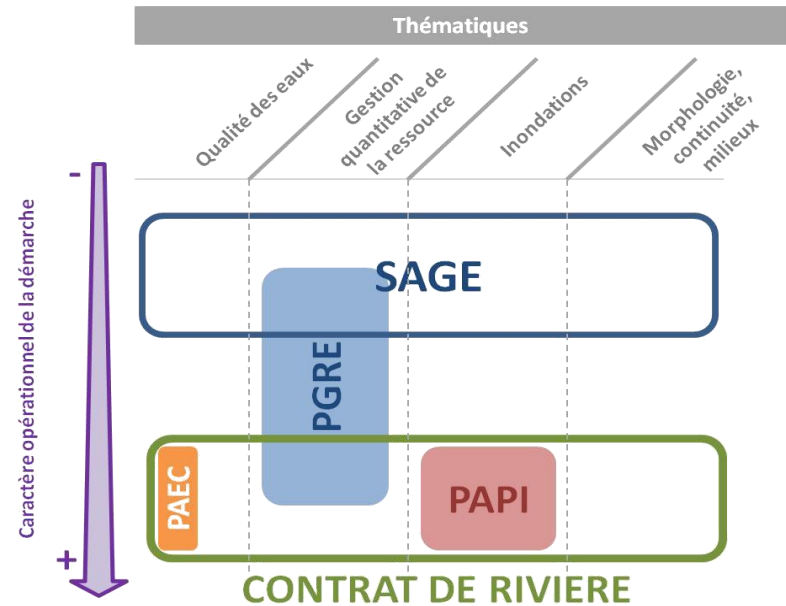
Nos recommandations pour la suite



Quelle forme donner à un futur programme d'actions ?

➤ Plusieurs constats...

- **Réflexion** en cours sur la gouvernance (GEMAPI)
- Des **actions à engager / poursuivre**, dont certaines relèvent du **SDAGE / PDM**
- Plusieurs **démarches en cours / envisagées** mais **pas opérationnelles** ET **multithématiques**



➤ Utilité d'un nouveau contrat ? (contrat de rivière ou autre : à définir)

- **Sécuriser les financements** dans un contexte incertain,
- **Assurer une bonne visibilité** (à moyen terme) pour les acteurs du territoire (y compris les partenaires financiers)
- **Sécuriser la réalisation des actions dans le temps**
- **Asseoir la gouvernance** du territoire par l'EPTB au travers d'une démarche opérationnelle

► Favoriser une meilleure représentation et prise en compte du Libron

- ▶ Délocaliser certaines réunions de Conseil Syndical sur le Libron
- ▶ Donner un rôle plus substantiel aux vice-présidents en les réunissant lors de « bureaux » plus fréquents
- ▶ Créer une instance intermédiaire pour le Libron

► Accompagner le rôle des délégués

- ▶ En intervenant auprès des conseils communautaires
- ▶ En produisant des documents informatifs

Pilotage et concertation

► **Conserver une organisation ad hoc**

► **Maintenir une instance pluraliste**

- Pour garantir une pérennité des échanges et des relations au sein d'un cercle partenarial large.

► **Porter une attention à intervenir de manière homogène sur le territoire**

- Investir tous les secteurs géographique du bassin pour l'accompagnement des collectivités de la manière la plus homogène possible pour empêcher qu'un sentiment d'inéquité prenne place.

► Former l'équipe

- ▶ connaissance des actions de prévention contre les inondations et d'entretien d'éventuels ouvrages.
- ▶ actions de préservation de zones humides ou de renaturation de cours d'eau : connaissances spécifiques sur la maîtrise foncière

► Etoffer l'équipe ?

- ▶ de nouvelles missions d'animation (notamment concernant l'AEP)
- ▶ des actions de plus en plus étoffées touchant au développement local = nouveaux acteurs et nouveaux partenariats (secteur privé, grand public...)
- ▶ = réévaluation du temps de travail sur une future démarche

Communication

► Mener une réflexion stratégique en matière de communication institutionnelle et informative

- ▶ Mener une réflexion stratégique sur les objectifs prioritaires en matière de communication / information, sur les moyens humains et financiers pour les mettre en œuvre, et sur les modalités d'évaluation de ces objectifs.

► Développer le travail de sensibilisation sur les thématiques prioritaires

- ▶ Reconduire des interventions dans les écoles, les valoriser et les évaluer
- ▶ Former les élus en organisant des journées de terrain
- ▶ Editer un « guide du riverain » voire proposer des sessions de formation pour l'entretien des rivières
- ▶ Sensibiliser aux enjeux quantitatifs, au risque inondation et à l'amélioration des pratiques



Merci de votre attention



Pascal BEC

Tel : 04 67 40 90 00

Mail : pascal.bec@oteis.fr



Gaëlle GASC

Tel : 04 78 39 31 18

Mail : gaelle.gasc@contrechamp.info

